

# FONGIMUR

Solution biocide décontaminante  
prête à l'emploi

- ✓ Elimine mousses, lichens, champignons et algues
- ✓ Action curative et préventive
- ✓ Prêt à l'emploi, sans rinçage
- ✓ Pour façades, toitures, dallages et bardages

Protection  
des Façades  
DECONTAMINANT



## DEFINITION

Solution en phase aqueuse prête à l'emploi, destinée à assainir les supports contaminés par les microorganismes.

## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** d'entretien.

**EMPLACEMENT :** à l'extérieur ou à l'intérieur.

**DESTINATION :** en extérieur : façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers, murets, dallages, plages de piscines et terrains de sport.  
En intérieur : murs et plafonds.

## CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Bidon de 25 L. - Bidon de 5 L.

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire,
- béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
- panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
- bardages en plaques métalliques, polyester, polycarbonate, etc,
- tuiles en terre cuite, en béton ou ardoise,
- briques et pierres de parement,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés),
- enduits de préparation des supports,
- anciennes peintures en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer :

- par températures inférieures à + 5°C,
- en plein soleil et sur des supports dont la température excède + 35°C,
- en présence de vent,
- sous la pluie.

Protéger les végétaux des projections directes.

Utiliser les équipements de protection individuelle.

En intérieur : l'utilisation du produit est réservée au traitement localisé des zones où se développent les moisissures (ponts thermiques par exemple). Ne pas appliquer dans des pièces complètes. Rincer après 24-48 heures d'action puis repeindre. Consulter impérativement la Fiche de Données de Sécurité du produit avant toute application et veiller à prendre toutes les dispositions pour la protection de l'utilisateur.

**DILUTION :** produit prêt à l'emploi.

### MATERIEL :

- Rouleau polyamide 12 à 16 mm.
- Pulvérisateur.
- Pistolet sans air.
- Gants et lunettes de protection.

### RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

2 à 5 m<sup>2</sup>/litre.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

### TEMPS D'ACTION :

Laisser agir de 2 à 4 jours (cf. NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS ci-après).

**NETTOYAGE DU MATERIEL :** à l'eau, immédiatement après usage.

**MODE D'APPLICATION :** appliquer en un fin voile continu au moyen des outils visés au § MATERIEL. Pour une application au rouleau, travailler de bas en haut.

### NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

Le traitement des mousses, des lichens et des champignons ne saurait se substituer au nettoyage des surfaces.

Si les surfaces sont recouvertes de résidus de pollution atmosphérique ou gras, il est impératif de procéder préalablement au lessivage et au rinçage des surfaces faiblement contaminées avant le traitement stipulé sans rinçage.

# FONGIMUR

- **Sans mise en peinture ultérieure :**
- **Surfaces fortement contaminées :**

Elimination des mousses épaisses et plaques de lichens par brossage manuel.

Pulvérisation basse pression de la solution FONGIMUR sur l'ensemble des surfaces.

Laisser agir au moins 48 heures avant le rinçage.

Lessivage et rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes.

Pulvérisation basse pression de la solution FONGIMUR sur l'ensemble des surfaces.

Laisser sécher sans rincer.

- **Surfaces faiblement contaminées :**

Pulvérisation basse pression de la solution FONGIMUR sur l'ensemble des surfaces.

Laisser sécher sans rincer.

- **Avec mise en peinture ultérieure :**

- **Surfaces fortement contaminées :**

Elimination des mousses épaisses et plaques de lichens par brossage manuel.

Pulvérisation basse pression de la solution FONGIMUR sur l'ensemble des surfaces.

Laisser agir au moins 3 à 4 jours avant le rinçage.

Lessivage et rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes.

- **Surfaces faiblement contaminées :**

Pulvérisation basse pression de la solution FONGIMUR sur l'ensemble des surfaces.

Laisser sécher sans rincer.

Ne pas recouvrir de peinture avant 3 ou 4 jours.

*Note : sur les subjectiles non poreux tels que les anciens revêtements d'imperméabilité, les petits carreaux de céramique ou de pâte de verre, les prélaqués et autres, laisser agir au moins 24 heures avant de lessiver et de rincer à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes. Un excès de FONGIMUR sur un tel subjectile non absorbant peut nuire à la bonne adhérence du revêtement : éliminer l'excès par rinçage avant la mise en peinture.*

## CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

### APTITUDE A L'USAGE :

Mélange de 3 agents biocides pour apporter un large spectre d'activité :

- Champignons, moisissures :

*Alternaria dianthicola, aspergillus niger, aspergillus oryzae, aspergillus repens, aureobasidium pullulans, chaetomium globosum, clasdosporium clasdosporioides, lenzites lepideus, lenzites trabea, mucor rouxii, myrothecium verrucaria, paecilomyces variotii, penicillium funicolosum, phoma herbarum, phoma pigmentivora, rhizopus stolonifer, trichophyton interdigitale (mentagrophytes), trichoderma viride.*

- Algues :

*Anabaena cylindrica, chlorella vulgaris, oscillatoria tenuis, stiegeoclonium sp., trentepohlia.*

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

**Masse volumique :** 1,00 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup>.

**Point d'éclair :** non inflammable, produit en phase aqueuse.

**Présentation en pot :** produit fluide et translucide.

**Conservation :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle qualité :** Les caractéristiques indiquées correspondent à celle, pertinentes, visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU).

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2015) et ISO 14001 (2015).

## HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

**Fiche de Données de Sécurité :** accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Produit conforme** au règlement UE n°528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise sur le marché des produits biocides (JOCE L1676 du 27 juin 2012).

## AUTRES INFORMATIONS

• Par temps froid (températures inférieures à +10°C), le produit met plus de temps à agir, il faut donc attendre 4 à 5 jours avant de lessiver et de rincer à l'eau sous haute pression.

• Si la pluie rince le produit dans les 24 heures qui suivent son application, il est conseillé de renouveler l'application du produit sur les surfaces délavées prématurément.

## CONDITIONS D'EMPLOI

Le produit ici décrit doit s'employer conformément aux préconisations de la présente fiche par référence à nos conditions générales de vente. Les informations données sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art : normes, règles professionnelles, réglementations, et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent (cahier des charges, normes privées NP D, etc.). Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des supports/subjectiles concernés pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir vérifié que la fiche du produit n'a pas été modifiée par une édition plus récente, et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.

Date de création : octobre 1996

Date de révision : mars 2017

Indice de révision : 12

